

a. 2. a. b.

31
30

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

DIRECTION
DES SCIENCES,
LETTRES, BEAUX-ARTS,
LIBRAIRIE,
JOURNAUX ET THÉÂTRES.

Paris, le 6 juillet 1829.

Monsieur
des
Beaux-Arts.
Académie
royale de France
à Rome.

Monsieur le Directeur, Vous avez par la lettre que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe et qui m'a été adressée par M^e le Préposé administrateur de l'École royale des Beaux-Arts que les plâtres (fragments d'architecture) envoyés de Rome dernièrement ont été livrés en route par suite d'un peu de soin apporté par le mouleur à leur emballage.

Je vous serai très obligé, Monsieur le Directeur, de vouloir bien veiller à ce qu'à l'avenir le mouleur et l'emballage ne donnent plus lieu à des plaintes semblables et je compte entièrement à cet égard sur le zèle qui vous anime.

Je joins à cette lettre la note des moules et estampages de fragments antiques dont M^e le Préposé administrateur de l'École royale des Beaux-Arts voudrait voir enrichir la galerie d'architecture.

Cette demande m'ayant paru de nature à être accueillie, je vous prie, Monsieur le Directeur, de faire procéder dans le courant de l'été au moulage et à l'estampage des fragments désignés dans ladite note et de les comprendre l'année prochaine dans l'envoi des travaux des quinquennaires.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. Pour le Ministre:

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
J. P. J. J.

M^e Honoré Verdet, Directeur de l'Académie N^e de France, à Rome